



L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée?

Séraphin Marion, M.S.R.C.

Numéro 28, 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079841ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marion, S. (1963). L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée? *Les Cahiers des Dix*, (28), 147–177. <https://doi.org/10.7202/1079841ar>

L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée ?

Par SÉRAPHIN MARION, M.S.R.C.

L'histoire du Canada n'offre probablement pas de question qui, aujourd'hui encore, soulève plus de controverses que celle de l'Acte de Québec. Là-dessus plusieurs historiens britanniques, anglo-canadiens ou anglo-américains sont explicites.

« The Controversy, écrit R. Coupland¹, in which the Quebec Act was born has never quite died out. » Professeur émérite d'histoire au Bryn Mawr College, en Pennsylvanie, fille de William Howard Taft, ancien président des Etats-Unis, Helen Taft Manning² souscrit à cette assertion, dans le très récent ouvrage qu'elle a signé et qui a paru en 1962 : « The reasons for the passage of the Quebec Act are still the subject of historical controversy and cannot be explored here. » Arthur Dorland³ se range, lui aussi, à cet avis : "The wisdom of the Quebec Act has been one of the most warmly debated questions in Canadian history." Et Chester Martin⁴ souligne le même fait dans une remarque incidente et révélatrice : « In dealing with controversial topics like the Quebec Act . . . »

Ouvert avant 1774, le débat se poursuit encore aujourd'hui. Il dure donc depuis bientôt deux siècles. Ce n'est pas précisément un débat de petite taille s'il est vrai que l'Acte de Québec constitue, pour les Canadiens français, une manière de *Magna Carta*, comme le prétend Chester Martin⁵, ou une *Charte sacrée*, comme l'affirme O.D. Skelton⁶.

1. *The Quebec Act*. Oxford University Press. 1925. p. 194.

2. *The revolt of French Canada*. Macmillan. Toronto. 1962. p. 24.

3. *Our Canada*. Toronto. 1949. p. 116.

4. *Empire and Commonwealth*. Oxford. 1929. p. VIII.

5. *Ibid.* p. 63.

6. *Life and Letters of Sir W. Laurier*. Toronto. 1921. I, 19.

Car non seulement les Canadiens français, mais aussi les Canadiens anglais attachent une extrême importance à cet Acte qui établissait le gouvernement législatif sur les bords du Saint-Laurent. Mason Wade⁷. considère le Commonwealth des Nations britanniques comme une conséquence (*an outgrowth*) de l'Acte de Québec. Carl Wittke⁸. décèle, dans cet Acte, le germe de l'alliance entre l'Eglise catholique et l'Etat québécois : « It prepared the way for that close alliance between Church and State which still complicates the affairs of French Canada. » Enfin Chester Martin⁹. soutient que le séparatisme québécois remonte à l'Acte de Québec : « The Quebec Act (. . .) introduced into Quebec an exotic tradition of racial separatism. » Comme quoi le séparatisme québécois compte déjà près de deux cents ans d'existence. En outre — et cette réflexion ne manque pas de piquant — il aurait été engendré, si l'on en croit l'éminent historien anglo-ontarien, par une loi émanant de Londres.

Dès lors se pose une question d'un intérêt passionnant : cette *Grande Charte*, base des libertés catholiques des nouveaux sujets de Sa Majesté britannique, cette *Charte sacrée* des Canadiens français, fut-elle une concession magnanime ou intéressée ? Si la magnanimité fut le motif déterminant de l'Acte, le Canada français eût alors contracté envers l'Angleterre une dette de gratitude. Si, par contre, l'intérêt devint le ressort secret de l'opération, il suffirait de prendre acte du document et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Bref, deux thèses ici s'affrontent : la thèse de la générosité et la thèse de l'intérêt.

Plusieurs historiens anglo-saxons, en Angleterre comme au Canada, soutiennent la première thèse. A. Wyatt Tilby¹⁰. se félicite que le gouvernement britannique ait décidé, en 1774, d'adopter une politique de générosité (*to act generously*). Edgar McInnis¹¹. a écrit : « The Quebec Act has been praised, and with considerable justification, as a measure of unprecedented generosity . . . » B.K. Sandwell¹². note

7. *The French Canadians*. Toronto. 1955. p. 63.

8. *A History of Canada*. New York. 1941. p. 47.

9. *Empire and Commonwealth*. p. XVIII.

10. Cité par W.H. Moore dans *The Clash*. p. 18.

11. *Canada*, Holt. New York. 1960. p. 143.

12. *The Canadian Peoples*. Oxford. 1941. p. 11.

que bon nombre d'amateurs épousent cette thèse : « Persons unacquainted with the history of North America sometimes express surprise that the « conquerors » allowed so large a measure of freedom to the « conquered ». »

L'ancêtre de cette idéologie répond au nom de William Knox. Ce n'est pas le premier venu. Polémiste de race, diplomate averti, il fut le bras droit de chaque secrétaire d'Etat qui s'occupa du département américain, à Londres, depuis sa création jusqu'à sa suppression en 1782. Chester Martin¹³, l'appelle « principal actor in the executive Government » de cette époque. C'est à Knox que fut assignée la mission de défendre et de justifier l'Acte de Québec. Il le fit brillamment dans une brochure qu'il publia à Londres, en 1774, et s'intitule : *Justice and Policy of the Quebec Act*.

Or ces pages tiennent l'Acte pour une mesure bienfaisante et humanitaire (*measure of benevolence and humanity*) pour une marque de clémence et de douceur (*lenity and indulgence*). Il convient de remarquer ici que, lors de son discours de prorogation, en 1774, George III eut recours, lui aussi, à la même phraséologie : le monarque déclara que l'Acte s'inspirait des principes les plus clairs de justice et d'humanité (*founded on the clearest principles of justice and humanity*). Voilà bien dans l'oeuf la thèse de la générosité métropolitaine à l'endroit des Canadiens de 1774 et de leurs descendants. Chester Martin¹⁴, résume la situation en deux phrases : « Oppression had been disastrous in Ireland. The effects of lenity were now to be tried in Quebec. »

Ce qui voudrait dire, semble-t-il, que le gouvernement britannique, après la désastreuse expérience irlandaise, avait définitivement renoncé à la rigueur. Désormais la clémence, la mansuétude, l'humanitarisme deviendraient l'alpha et l'omega de sa politique envers ses colonies ou ses minorités.

Il faut voir avec quelle sagacité Chester Martin¹⁵, établit l'inanité de ces assertions. La bienveillance apparente de George III ne s'harmonise guère avec les quatre « actes intolérables » adoptés au cours de

13. *Empire and Commonwealth*. p. 107.

14. *Ibid.* p. 107.

15. *Ibid.* p. 107.

la même session du Parlement britannique et dirigés contre les colonies américaines. « It is not easy to fit King George into this picture, » conclut l'historien. Il n'est pas plus facile de ranger parmi les partisans de la bienveillance et de l'indulgence le solliciteur général Wedderburn. Devenu lord Loughborough en 1801 — donc un quart de siècle après l'adoption de l'Acte —, il fut l'un de ceux qui persuadèrent le roi d'ignorer la promesse solennelle que Pitt avait faite aux catholiques romains au sujet de l'union avec l'Irlande.

En outre, les *Extra Official State Papers*, de Knox, publiés en 1789, révèlent les principes secrets — qui ne pouvaient être avoués en 1774 — dont s'inspirait la politique du gouvernement britannique à l'endroit des colonies américaines. Et Chester Martin de surprendre Knox en flagrant délit de contradiction et d'inconséquence : « The sort of justice and policy which Knox professed for Quebec ill accorded with the policy which Knox himself (. . .) was known to advocate for the other colonies in America. The key of that policy, from beginning to end, was authority vindicated if necessary by coercion. »¹⁶.

Un autre historien a constaté, lui aussi, que cette double politique impliquait contradiction. « No motives other than ulterior will serve entirely to explain why a government headed by Lord North and the servants of a « patriot King » handed out « justice and humanity » to the French Canadians, (. . .) while at the same time and in the same parliament they were goading their own flesh and blood into the shambles of civil war. »¹⁷.

A ceux qui réclameraient là-dessus une preuve décisive, il suffirait de faire l'observation que voici. Si la bienveillance, la mansuétude, l'humanitarisme devaient, dès 1774, servir de boussole au gouvernement anglais, comment expliquer l'octroi de l'émancipation aux catholiques canadiens, en 1774, et le refus de cette émancipation, pendant plus de cinquante ans après cette date, aux catholiques des îles britanniques ? Pourquoi le remède souverain, dans le Canada de 1774, se serait-il transformé en poison violent dans la Grande-Bretagne de la même époque et pendant tout le demi-siècle qui suivit ?

16. *Ibid*, p. 109.

17. W.P.M. Kennedy. *The Constitution of Canada*, Oxford University Press, 1938. p. 66.

Ici le mot de Pascal vient à l'esprit : « Vérité en deça, erreur au delà. »

Au cours du siècle dernier, bon nombre d'historiens canadiens-français ont patronné la thèse de la générosité anglo-saxonne envers la France de l'Amérique du Nord. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on n'oublie pas que l'un des grands évêques du diocèse de Québec en a favorisé l'éclosion et le développement. En effet, l'abbé Joseph-Octave Plessis, alors curé de Québec, prononça, en juin 1794, l'oraison funèbre de Mgr Briand. Oraison toute intumescence d'un loyalisme intense (*oration, permeated with warm loyalism*), au dire de Mason Wade.¹⁸ Au cours d'un mouvement oratoire, dont nos pères étaient alors si friands, il lança du haut de la chaire la célèbre apostrophe : *Génèreuse nation !* L'épithète s'adressait à l'Angleterre. Le mot, solennellement lâché, était promis à un brillant destin pendant tout le XIXe siècle et jusqu'au début du XXe.

Génèreuse nation ! Mgr Briand ignorait donc tout de l'histoire de l'Irlande. Environ un siècle plus tard, D'Alton McCarthy, fougueux orangiste ontarien s'écriera : « This is a British country, and the sooner we take up our French Canadians and make them British, the less trouble will we leave for posterity. » Et O.D. Skelton de s'insurger là-contre : « The difficulty could not be solved by the Tory method, by following the fatal example of English statesmen who for seven hundred years had attempted to make Ireland British, not by justice and generosity but by violence and oppression and had failed. »¹⁹

Génèreuse nation ! On ne trouve pas ce mot dans le tome premier des cours d'histoire du Canada que professa Thomas Chapais, à l'Université Laval, et qu'il publia en 1919. Mais l'historien canadien-français eût pu placer en exergue, à son ouvrage, l'apostrophe de l'abbé Plessis. A la page 169 du tome premier, Thomas Chapais avoue candidement que « cette manière de voir a paru surprendre quelques-uns de (ses) auditeurs. » Aveu significatif ! Il atteste que tous ces auditeurs ne s'étaient pas ralliés à la thèse de la générosité britannique et ne manquèrent pas de le laisser savoir au conférencier.

18. *The French Canadians*, p. 100.

19. *Life and Letters of Sir W. Laurier*, I, 398.

Celui-ci n'eut garde de tenir pour négligeable cette réaction d'un public choisi. Contrairement à ses habitudes, il ne consigne que six lignes de son texte à la page 169; le reste de cette page, de même que la moitié des deux pages suivantes, sont consacrées à la justification de sa position qu'il précise à l'égard du problème.

Problème singulièrement rétréci ! Il le considère uniquement — ou peu s'en faut — sous l'optique de la Révolution américaine tout comme si d'autres causes n'avaient pas pu motiver l'adoption de l'Acte de Québec. De ce seul point de vue, il était loisible au conférencier de s'accorder sur ses adversaires une victoire facile. Mais n'anticipons pas.

Afin de bien situer et circonscrire le problème, il est nécessaire de remonter aux années qui ont suivi la conquête de 1760.

Le régime militaire — dont on a dit autrefois tant de mal et dont on dit aujourd'hui tant de bien — n'est, en somme, qu'un épisode des batailles parlementaires, juridiques et autres qui se dérouleront ultérieurement en Angleterre comme au Canada.

On s'est pieusement attendri sur les excellentes relations qui ont existé, au cours du régime militaire, entre les habits rouges et les Canadiens. On a même monté en épingle le fait que de nombreux soldats et officiers britanniques ont alors épousé des Canadiennes aux jolis yeux doux.

Le contraire n'eût-il pas été surprenant ? Après une conquête, le conquérant — s'il est intelligent — se doit de se gagner sinon les coeurs, au moins les esprits de ceux qu'il vient d'assujettir à ses lois. Surtout si, comme ce fut le cas en 1760, des milliers de milles le séparent de la métropole et l'isolent, pendant un long hiver, au milieu des glaces et de forêts inviolées. Le même phénomène s'est produit au Japon, pendant la dernière guerre mondiale, après la conquête américaine, et à Paris, en 1940, immédiatement après l'entrée des Allemands dans la capitale de la France. La tenue des ennemis séculaires des Français fut alors « correcte ». Aux heures d'affluences, dans les métros et les autobus de Paris, soldats et officiers allemands cédaient volontiers leurs sièges aux Françaises.

L'intérêt suffit donc à expliquer pareil comportement aimable. Et cet intérêt existait pour les vainqueurs de 1760. Qui l'affirme ?

Nul autre qu'un historien anglo-canadien. Si l'on avait pratiqué une politique de rigueur à l'endroit des Canadiens, ils auraient quitté le pays qui serait devenu désertique et inhabitable. Mais laissons parler Arthur Dorland :²⁰ « This policy (during the military rule) was not only just and humane, but also in the immediate interests of the British. For if a majority of the French Canadians had decided to return to France, as they were permitted to do under the terms of the capitulation, Canada would have been depopulated and become worthless to its new rulers. »

Régime militaire. C'est-à-dire régime provisoire auquel devait bientôt se substituer un gouvernement civil. De quels principes s'inspirerait ce gouvernement pour administrer le pays ? Ouvrirait-il une ère de tolérance ? C'est ici que la question revêt une importance capitale. Or Londres a alors opté pour l'intolérance et délibérément voulu angliciser et protestantiser ses nouveaux sujets. Ici les témoignages anglo-protestants abondent.

C'est encore Arthur Dorland²¹ qui écrit : « What to do with Quebec. The British Government had a choice of alternative policies. The first of these was a ruthless one — the French-speaking Canadians should be forced to adopt British ways (...) strong measures might be taken to "Anglicize" the people (...) At first this plan was favoured both in England and America. » C'est cette politique cruelle (*ruthless*) qui tout d'abord prévalut. Et les mamours du régime militaire ne sauraient obnubiler ce projet initial.

Un autre esprit perspicace s'est posé la même question qu'il a élucidée de la même manière. A ceux qui ne comprennent pas pourquoi, après 1760, les « conquérants » ont accordé tant de libertés aux « conquis », B.K. Sandwell²² répond avec pertinence : « The truth is that they (les autorités britanniques) made a very earnest attempt to abolish them during the first five years of British administration. »

20. *Our Canada*, p. 112.

21. *Ibid.* p. 113.

22. *The Canadian Peoples*, p. 11.

T.H. Raddall²³, note l'existence, dès le lendemain de la conquête (*in the first flush of the conquest*), d'une idée stupide (*fatuous*) en vertu de laquelle « the Canadians could be drawn away from their language and religion and transformed into English-speaking Protestants. » Idée évidemment stupide quand on la contraste avec deux siècles de survivance française dans un Canada britannique.

O.D. Skelton²⁴, réputé biographe de sir Wilfrid Laurier, brode sur le même thème : « The solution first adopted (...) was simply to turn New France into another New England, to swamp the inhabitants by immigration from the colonies to the South and to make over their laws, land tenure and religion on English models. » Un peu plus loin dans son ouvrage, (p. 66), l'auteur résume ainsi sa pensée sur cette question : « With the Conquest, Britain's first policy was that of out-an-out assimilation. »

On a remarqué, dans cette citation le verbe *to swamp* : noyer les Canadiens dans les flots d'émigrants britanniques venus des colonies du sud. R. Coupland²⁵, se range à cet avis : « British ministers approached the problems of French-Canadian nationality with the definite purpose in their minds of a considerable British immigration into Canada. »

Ces projets d'angliciser et de protestantiser le Canada français ne demeureront pas à l'état de lettre morte : ils se cristallisèrent dans la célèbre proclamation de 1763.

Quel en était le but ultime ? Le professeur A.L. Burt l'a consigné noir sur blanc, dans une formule d'un saisissant raccourci : « An old French colony was to be remade into an English colony. » Et Mason Wade²⁶, de commenter cette proclamation, après avoir fait sienne la formule de son confrère, et d'ajouter, en guise de conclusion : « Assimilation was to be the order of the day. »

Donc politique non pas de tolérance ou de générosité, mais bel et bien d'assimilation, trois années seulement après la conquête. Politique brutale au dire d'Arthur Dorland,²⁷ et dont les conséquences

23. *The Path of Destiny*, Toronto, 1957, p. 4.

24. *Life and Letters of Sir W. Laurier*, I, 19.

25. *The Quebec Act*, p. 27.

26. *The French Canadians*, p. 54.

27. *Our Canada*, p. 113.

eussent été terribles pour l'impérialisme anglo-canadien. « If the policy of 1763, signale avec perspicacité le professeur Burt,²⁸ had been developped and enforced, instead of being abandoned, it might have driven Canada out of the British Empire and into the American union. »

Les instructions au gouverneur Murray préconisaient une méthode subtile de protestantiser les Canadiens français; le professeur Burt²⁹ n'en disconvient pas. Quelques mots des instructions lui semblent « d'un mauvais augure » (*ominous*) pour le catholicisme québécois : « To the end that the Church of England may be established both in principle and in practice, and that the said inhabitants may by degree be induced to embrace the Protestant religion and their children be brought up in the principles of it . . . » Ici le prosélytisme protestant s'affiche sans vergogne. A la décharge du gouvernement métropolitain, le même professeur s'empresse d'ajouter qu'il n'était nullement question, en cette conjoncture, de *persécuter* les catholiques, mais de les amener à *voir la lumière*. Il reste quand même que Londres se plaçait aux antipodes de la tolérance et de la générosité.

Vivement impressionnés par la maladresse et la brutalité de cette politique, certains historiens ont tenté de l'excuser, sinon de la justifier, en prétendant qu'elle fut le fruit de la hâte et de l'inadvertance. Chester Martin³⁰ ne s'est pas laissé embobeliné, comme un enfant crédule, par une assertion qui est une caricature de la réalité : « Evidence to the contrary is to be found in a score of documents of every degree of historical conclusiveness. » Cette politique ne fut donc le fruit ni de la hâte ni de l'inadvertance.

Cette tentative officielle d'angliciser et de protestantiser les Canadiens subit, comme chacun le sait, un retentissant échec. Deux causes expliquent la victoire des Canadiens.

La première, c'est l'avortement du projet d'amener au Canada une grande quantité d'Anglo-Saxons du sud. L'immigration massive de ces colons s'avéra impossible, malgré les directives de la métropole

28. *The Old Province of Quebec*, p. 200.

29. *Ibid*, p. 82. Voir aussi *Lendemain de conquête*, de l'abbé Lionel Groulx, p. 158.

30. *Empire and Commonwealth*, p. 96.

et les efforts d'un Murray, d'un Carleton et d'un Haldimand qui finirent par se rendre à l'évidence. « This failure, écrit Donald Creighton³¹, of the policy of large-scale immigration knocked the bottom out of the whole British scheme for the anglicization of Quebec. »

Le professeur Burt³² a énoncé et expliqué l'autre cause — beaucoup plus profonde — de l'échec : les 60,000 Canadiens constituaient alors l'immense majorité de la population et ils étaient dépositaires d'une antique civilisation. « One race, écrit-il, has been merged in another only when the assimilated did not possess an old and fixed civilization or when they were a minority. Neither of these fundamental conditions existed in Canada. »

Ainsi donc la politique d'intolérance et d'anglicisation que préconisa Londres, après la conquête, qui s'afficha dans la proclamation de 1763 et que l'on tenta de pratiquer pendant les années qui suivirent 1763, se solda par un retentissant échec. Vérité que nul n'a le droit de mettre sous le boisseau, même dans certaines synthèses trop rapides où le sens historique et l'esprit de justice s'effacent devant l'esprit de parti. Loin de cacher cette vérité, Chester Martin³³ l'a proclamée quand il a écrit : « Successful as the Canadian solution of the problem of race may now seem to the South African or the Irishman, a closer view of its early history is less inspiring. »

Tant et si bien que, à la lumière de la proclamation de 1763, l'Acte de Québec de 1774 prend figure d'une gigantesque volte-face. Londres fit machine arrière, renversa la vapeur et enjoignit à ses représentants, au Canada, de renoncer à la rigueur et d'y substituer le bon sens et le souci de concilier des intérêts supérieurs qui tout d'abord semblèrent particuliers et divergents. Bref, entre la proclamation de 1763 et l'Acte de Québec, solution totale de continuité. Entre ces deux textes s'est creusé non pas un fossé, mais bien un abîme. En somme, l'Acte de Québec n'est rien de moins que la répudiation officielle de la proclamation de 1763.

C'est le mot qu'emploie Donald Creighton³⁴ : « the Quebec Act was the statutory repudiation of the whole policy of the Proclamation

31. *The Story of Canada*. Toronto. 1959. p. 83.

32. *The Cambridge History of the British Empire*, VI. 172.

33. *Empire and Commonwealth*, p. XIV.

34. *The Story of Canada*, p. 83.

of 1763 and the statutory recognition of the enduring vitality and distinctive personality of the colony of the St. Lawrence. » Et Chester Martin³⁵. d'abonder dans le même sens : « So complete a reversal of policy . . . »

Plusieurs causes expliquent cette répudiation. Il importe de les énumérer et de les commenter par le menu.



Souvent les faits prennent sur les théories d'éclatantes revanches. A partir de la conquête et jusqu'à 1774, les faits canadiens ont prévalu contre les théories émanées de Londres.

Car ceux qui, du sein de la métropole, élaborent des projets de lois, édictent des règlements, dressent des instructions ou offrent des directives aux chefs du gouvernement militaire ou civil, au Canada, sont bel et bien, pour la plupart, des théoriciens sinon des idéologues. Presque tous n'ont jamais foulé le sol canadien. Bien mince est le bagage de connaissances pratiques qu'ils possèdent sur les Canadiens, leurs us et coutumes, leur mentalité et leurs traditions. Quelques-uns d'entre eux ne seraient-ils pas même des stratégestes en pantoufles ? A quelque trois mille milles des réalités canadiennes, ils légifèrent sur le sort des nouveaux sujets de Sa Majesté; entre deux grogs, ils confectionnent une manière de camisole de force qui sappera la proclamation de 1763. Mais ils laissent à d'autres le soin d'y donner suite et d'obtenir l'assentiment de tous les patients récalcitrants.

Or quels sont ceux qui reçoivent la mission de passer de la théorie à l'action ? Il arrive — et peut-être ne l'a-t-on pas suffisamment remarqué — que c'est, en premier lieu, une imposante triade de soldats de carrière : James Murray, Guy Carleton et Frédérick Haldimand. Car tels sont bien les trois premiers gouverneurs de Québec après la conquête.

Les militaires n'ont jamais eu la réputation de se repaître de chimères, de songes creux ni de se perdre dans les méandres de la métaphysique ou de la poésie. Réalistes, ils le sont parce qu'ils doivent

35. *Empire and Commonwealth*, p. 100.

l'être. Ce ne sont pas eux que l'on pourrait, en règle générale, accuser de commettre l'une des pires erreurs qui soient : voir les choses non pas telles qu'elles sont, mais telles qu'on voudrait qu'elles fussent.

En somme, alors que d'autres sommolent ou rêvassent, Murray, Carleton et Haldimand devront, eux, mettre hardiment la main à la pâte; alors que des hommes d'Etat et des politiciens péroreront à Londres, eux devront supporter seuls, ou presque seuls, le poids du jour et de la chaleur au Canada. Ce serait miracle si, entre les législateurs métropolitains et ces esprits réalistes, souvent acculés à de douloureuses extrémités, ne s'accusaient pas, dès le début, et ne s'accroissaient pas ultérieurement des divergences fondamentales d'idées ou d'opinions. Ces conflits expliquent, dans une large mesure, la volte-face opérée entre 1763 et 1774; le rejet de la proclamation et l'adoption de l'Acte de Québec.

Il importe donc de les voir tous les trois commencer à pied d'oeuvre et s'efforcer de redresser une situation plusieurs fois compromise par l'ignorance ou la maladresse d'impitoyables logiciens d'outremer.

Pour bien éclaircir la question, remontons non pas au déluge, mais au mois de novembre 1759, deux mois seulement après la bataille des Plaines d'Abraham et la victoire de Wolfe.

En ce mois de novembre 1759, le sort de la Nouvelle-France n'est pas encore fixé. Il ne faut jamais oublier que si l'Angleterre s'enorgueillit d'avoir, au cours de ses guerres, perdu toutes les batailles sauf la dernière, elle a, dans la Canada de 1760, perdu, en avril, la dernière bataille. C'est M. de Lévis qui l'emporta alors sur le général Murray.

Recroquevillé dans l'enceinte de Québec en ruine, déjà aux prises avec le long et terrible hiver canadien, le général Murray roule, à n'en pas douter, de nombreux projets dans sa tête. Lui aussi se pose la question : De quoi demain sera-t-il fait ? Nullement visionnaire, il songe déjà à consolider ses positions et à servir intelligemment les hauts intérêts de la nouvelle colonie et de la métropole.

Il écrit alors une lettre au général Amherst. Lettre révélatrice ! Lettre rédigée non pas à la veille de la Révolution américaine, mais en novembre 1759. Un paragraphe de cette lettre mérite d'être ici

reproduit *in extenso* : « Everybody will inform you how powerful and how flourishing this colony was, and how formidable it might be under any other Government than that of Monsieur Vaudreuil; en bonne politique it should perhaps be destroyed, but there may be reasons why it should remain, as it is a Guarantee for the good Behaviour of its neighboring Colonies. »³⁶.

L'utilité des Canadiens : la clef du problème tient dans cette confiance de Murray à Amherst. Aveu spontané que dicte une claire vision des terribles réalités auxquelles doit faire face, sans plus tarder, le premier gouverneur britannique de Québec. Dans ce Canada inclément pendant plus de la moitié de l'année, au milieu de tant d'arpents de neige et de glaces, en proie aux intempéries des saisons et à l'hostilité des hommes civilisés ou barbares, comment Murray et ses « habits rouges » ne se sentiraient-ils pas démunis et impuissants ? Seuls, ils doivent s'attendre aux pires éventualités. Unis aux Canadiens, ils peuvent caresser l'espérance de surmonter les obstacles qu'ils auront à aborder de front. D'où la nécessité pour eux d'obtenir à tout prix, *per fas et nefas*, la collaboration active des Canadiens.

Désormais cette idée hantera Murray. Il en sera imprégné à tel point qu'elle deviendra, sous sa plume, un thème bien orchestré et souvent repris. En 1762, dans une nouvelle lettre à Amherst, il écrit : « The French Canadians may become very useful to us if properly managed. »³⁷. Trois ans auparavant, il voyait dans les Canadiens une protection contre les colonies américaines. Maintenant il les tient pour *très utiles* tout simplement sans se préoccuper de désigner les adversaires ou ennemis éventuels.

Mais c'est deux ans plus tard que Murray professera pour ces Canadiens, hier ses antagonistes, une admiration sans borne. Il leur adressera des éloges hyperboliques. Il verra en eux « peut-être la race la plus brave et la meilleure du globe » (perhaps the best and bravest Race on this globe). Avec l'obtention de certains privilèges en ce qui a trait à l'exercice de leur religion, ils deviendraient « le groupe d'hommes le plus utile et le plus fidèle dans cet empire américain »

36. J.B. Brebner, *Canada*, University of Michigan. 1960. p. 79. Dans le tome VI du *Cambridge History of the British Empire*, A.L. Burt reproduit à la page 150 ce texte d'une importance capitale.

37. Cité par Chester Martin dans *Foundations of Canadian Nationhood*, p. 47.

(must in a very short time become the most faithful and useful set of men in this American Empire.)³⁸. Telle est la substance de la lettre que Murray écrivit aux lords du commerce le 29 octobre 1764. L'admiration anglo-saxonne des Français d'Amérique atteint ici un sommet que ne dépasseront jamais les rares époques ultérieures de véritable « bonne entente » entre les deux groupes ethniques du Canada.

On a remarqué encore une fois l'épithète *useful* appliquée aux Canadiens. Murray chante toujours la même antienne. Il ne peut se délivrer de cette manière d'obsession. Envoûté par cette pensée d'utilité des Canadiens, Murray se constituera leur défenseur et s'attirera ainsi la haine tenace des marchands anglais de Montréal et de Québec.

Très intelligent, Murray se gagnera l'affection de ces Canadiens qui rendront — comme il l'a cru dès 1759 et comme il le croit encore cinq ans plus tard — d'incalculables services à l'Angleterre et à sa nouvelle colonie américaine. Il a le sens des réalités canadiennes et il comprend ses propres intérêts de même que ceux de ses compatriotes au Canada comme en Angleterre. Il n'a rien d'un théoricien empêtré dans ses grimoires ou d'un naïf qui prend des vessies pour les lanternes. Dans le Canada devenu colonie britannique, il aperçoit des dangers réels qu'il veut à tout prix conjurer. Pour parer à ces dangers, il ne dispose, en somme, que d'un moyen vraiment efficace : la collaboration des Canadiens. Il tentera donc de les amadouer parce qu'il a intérêt à le faire. Un point, c'est tout. Il adopte d'abord la politique de l'intérêt bien compris. C'est l'intérêt — et non pas la générosité — qui est le premier et le principal moteur de ses actes.

A ceux que pareils propos scandalisent — car il y a toujours eu, parmi nous, des Canadiens français qui ont le scandale facile — et qui s'évertuent à considérer Murray comme le grand ami, sans arrière-pensée, du catholicisme québécois et de la civilisation française en Amérique, remettons en mémoire une judicieuse remarque de Mason Wade³⁹ : « It is clear from Murray's correspondence that toleration was extended to Catholicism solely as a matter of policy and expedien-

38. Mason Wade, *The French Canadians*, p. 56. La version française d'une partie de cette lettre se trouve dans le tome premier de *l'Histoire du Canada*, de Thomas Chapais, p. 85. Voir aussi *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada (1759-1791)*. Ottawa, 1921, I, 201.

39. *The French Canadians*, p. 52.

cy. In June 1764, Murray, in writing to Lord Halifax about the renegade Jesuit Roubaud whom he had sent to London, revealed his private view that the French Canadians could be won from their religion. » Car ce Roubaud, aux moeurs scandaleuses, était l'homme de confiance de Murray; le gouverneur voulait utiliser ce « rénégat » pour protestantiser les Canadiens.



Comparé au rôle que soutint Carleton, au début du régime britannique au Canada, celui de Murray s'avère plutôt modeste. Si les Canadiens ont obtenu l'Acte de Québec, en 1774, ils le doivent surtout à Carleton. C'est lui l'auteur de la Grande Charte du Canada français. Nombreux sont les historiens qui l'affirment.

« The Quebec Bill was practically Carleton's Bill ». au sentiment de R. Coupland.⁴⁰ Dans son ouvrage, l'auteur ressasse souvent ce thème : « Carleton's policy and the Government's policy was simply Carleton's;⁴¹ his (Carleton's) influence on the shaping of the future destinies of Canada was stronger than that of any man of his time. »⁴² Le professeur A.L. Burt est du même dire : « He (Carleton) contributed more than anyone else to the working out of a new solution. »⁴³ Et Victor Coffin⁴⁴ de souligner la grande influence que sut alors exercer Carleton : « his great influence in the moulding of the Quebec Act. » Bruce Hutchison⁴⁵ l'appelle « one of North America's major architects. »

Une étude approfondie des années qui précèdent l'adoption de l'Acte de Québec révèle que ces assertions ne sont nullement entachées d'exagérations.

40. *The Quebec Act*, p. 93.

41. *Ibid.* p. 116.

42. *Ibid.* p. 58.

43. *The Cambridge History of the British Empire*, VI, 159.

44. *The Province of Quebec and the early American Revolution*, Madison, Wis. 1896.

45. *The struggle for the border*, Toronto. 1955. p. 21.

Arrivé à Québec en 1766, Carleton ne mit pas de temps à se rendre compte que la proclamation de 1763 allait à l'encontre des intérêts britanniques au Canada. Il se rallia bientôt, et avec enthousiasme, à la thèse de son prédécesseur. Ceux qui avaient obtenu la tête de Murray s'imaginaient naïvement qu'une nouvelle ère s'ouvrirait pour eux avec l'arrivée de Carleton : ils se trompèrent du tout au tout. Et ce fut tant mieux pour l'hégémonie que l'Angleterre devait exercer sur le Canada au cours des années ultérieures.

De 1766 jusqu'à 1770, alors qu'il rentra en Angleterre pour plaider sa cause et gagner de haute lutte l'assentiment du gouvernement et d'une faible partie de l'opinion, puis de 1770 jusqu'à l'adoption de l'Acte de Québec en 1774, Carleton dut ramer à contre-courant. Dans la protestante Angleterre de l'époque, il arrivait avec un projet qui favoriserait l'essor du catholicisme au Canada et accorderait aux catholiques canadiens une authentique émancipation, alors que les catholiques des îles britanniques ne l'obtiendraient que plus d'un demi-siècle plus tard. Force lui fut de travailler d'arrache-pied huit années consécutives pour s'assurer l'adoption d'une loi qui, de prime abord, semblait bien aller à contresens de la pensée et du cœur de l'Anglais moyen. Croyons-en, sur cet article, Chester Martin⁴⁶ :

« For four years, Carleton's policy in Quebec was directed at one contingency (. . .) For four years more he laboured in London (. . .) to impress his conviction upon the administration on (. . .) When the hour struck, it was Carleton's policy which prevailed. » Bruce Hutchison⁴⁷ a noté, lui aussi, les quatre années de travail ardu de Carleton en Angleterre : « It took him four years to sell those notions to the British Government which was hardly surprising since they proposed a complete and overt change in the imperial design. »

Une année avant son départ pour l'Angleterre, c'est-à-dire en 1769, Carleton reçut du Bureau du Commerce un rapport qui ne préconisait à l'endroit des Canadiens, ni la clémence ni la générosité. Carleton éleva, contre ce rapport, des protestations indignées. « Against this project Carleton protested with all the vigor at his

46. *Empire and Commonwealth*, p. 110.

47. *The struggle for the border*, p. 134.

command. »⁴⁸. Et le même auteur⁴⁹. d'ajouter que vers 1770, au moment où Carleton quitte le Canada, le gouvernement britannique s'acheminait vers (moving towards) la répudiation de la proclamation de 1763. Toutefois la partie n'était pas encore gagnée. Elle le sera seulement lorsque Carleton aura démontré par A + B le bien-fondé de sa thèse avec, comme pièces à l'appui, la tempête qui approchait (the approaching storm), selon l'expression imagée de Bruce Hutchison.⁵⁰

Contingency . . . approaching storm : on a remarqué, dans les dernières citations, ces mots lourds de menaces. Car menaces il y avait. Et Carleton le savait mieux que quiconque. Réaliste, lui aussi, et en plus impérialiste de grande classe, il ne méconnaissait pas les vrais intérêts de l'Empire anglais et d'un Canada conquis et assujéti faiblement, à la métropole. « Whatever his mistakes, affirme pertinemment le professeur Burt ⁵¹. Carleton had the interests of the Empire and of Canada at heart. » Carl Wittke⁵². appelle Carleton un ardent *imperialist*.

Une idée fixe avait hanté Murray dès 1759. Pendant tout son séjour au Canada et même au cours de ses plaidoiries en Angleterre, de 1770 à 1774, Carleton ne pourra se délivrer d'une véritable obsession : la crainte des colonies américaines, de la tempête qui gronde et éclatera en 1775.

Dans la vie des peuples, certaines catastrophes deviennent possibles, en raison de la cécité des vigies. La cécité n'a jamais été le péché mignon de Carleton. Il avait l'oeil exercé et n'était pas dupe de certaines apparences.

Cinq mois après son arrivée à Québec, c'est-à-dire en février 1767, Carleton a flairé le péril d'une invasion américaine au Canada. Sept ans avant l'adoption de l'Acte de Québec, il voulait remuer ciel et terre pour conjurer un danger qui menaçait l'hégémonie de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord. Devient-il alors monomaniac ? Plu-

48. Edgar McInnis, *Canada*, Holt, New York, 1960, p. 141.

49. *Ibid.* p. 141.

50. *The struggle for the border*, p. 134.

51. *The Cambridge History of the British Empire*, p. 159.

52. *A History of Canada*, p. 47.

sieurs de ses ennemis — car il en a — ont dû le croire et le dire sous le manteau. Chester Martin⁵³. prétend avoir retrouvé ce thème, maintes fois, dans la correspondance du gouverneur (This theme is to be found again and again in Carleton's correspondence) et il admet que la crainte d'une invasion américaine est devenue, chez Carleton, une idée fixe (*fixed idea*). Monomaniacque si l'on veut, Carleton s'est alors révélé bon prophète : les événements lui ont donné raison.

C'est bien le 15 février 1767 que Carleton écrit à Gage une lettre dont tous les historiens avertis font état. Le commandant en chef des troupes britanniques en Amérique s'inquiétait de la tournure des événements chez lui et autour de lui. Il demanda donc conseil à Carleton.

L'importance de cette lettre n'a pas échappé à l'attention d'un spécialiste de l'histoire constitutionnelle du Canada : « As early as 1767 he (Murray) had begun to relate Canada to the world and to see the strategical position which the province would hold should the southern colonists prove recalcitrant. »⁵⁴.

Afin de parer au danger de l'invasion, Carleton recommande l'érection d'un fort près de New-York, la construction d'une citadelle à Québec et la réparation des fortifications à Crown-Point qui servirait de trait d'union entre la ville américaine et la ville canadienne. « A masterly conception », s'écrit le professeur Burt.⁵⁵ Oui, à n'en pas douter, conception géniale qui, traduite en actes, eût pu enrayer l'avance des troupes américaines, le long du Richelieu, en 1775.

Au cours de l'automne de cette même année, exactement le 25 novembre 1767, Carleton, toujours conscient du grave péril, fait savoir à Shelburne que les nouveaux sujets de Sa Majesté (c'est ainsi que les Britanniques appelaient désormais les Canadiens) disposaient de 18,000 soldats et officiers prêts à combattre les envahisseurs. Puisants effectifs, ajoute Carleton, qui s'étaient bien battus au cours des campagnes antérieures à la conquête, « with as much valor, with more zeal and more military knowledge for America than the regular

53. *Empire and Commonwealth*, p. 112.

54. W.P.N. Kennedy, *The Constitution of Canada*, p. 59.

55. *The Old Province of Quebec*, p. 154. Voir aussi *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada (1759-1791)*, p. 252.

troops of France that were joined with them. »⁵⁶. Et Victor Coffin d'ajouter, en guise de commentaire : « Easily lead, they were by no means timid or spiritless. » Bref, dans l'éventualité d'un conflit armé entre le Canada et les colonies du sud, ces 18,000 soldats et officiers canadiens constitueraient une aide précieuse pour les Britanniques.

C'est aussi la thèse de William Knox, sous-secrétaire du ministère des Affaires américaines, défenseur quasi officiel de l'Acte de Québec et auteur de deux célèbres brochures : *Justice and Policy of the Quebec Act* et *Thoughts on the Late Act* publiées à Londres en 1774.

D'après Knox, si on leur accordait ce qu'ils désirent en tant que catholiques romains, les Canadiens français constitueraient « a security against the insurgents of the parts of America; for in case of emergency, a force can easily be raised from thence. »

Chester Martin,⁵⁷ après s'être appesanti sur « a force . . . from thence, » ne peut s'empêcher de se rendre à l'évidence et d'écrire : « It was one of the chief purposes of the Quebec Act to interpose the barriers of French feudalism in Quebec to the northern expansion of the old colonies. »

Encore plus catégorique, le professeur Lower⁵⁸ a noté que, dès 1767, « Carleton was already preparing for the American Revolution. » Et Carl Wittke⁵⁹ rejoint le professeur Lower : « It must not be forgotten that Carleton had for some years seen the American Revolution on the horizon. »

Et quand éclata cette révolution, quand sonna l'heure de cette catastrophe « too shocking to think of » dont il avait parlé dans sa dépêche du 25 novembre 1767, Carleton vit la réalisation de ce qu'il prévoyait depuis de nombreuses années. Croyons-en là-dessus R. Coupland⁶⁰ qui a écrit : « Carleton saw now what years ago he had

56. Victor Coffin, *The Province of Quebec and the early American Revolution*, p. 283. Voir aussi *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada (1759-1791)*, p. 254-258.

57. *Foundations of Canadian Nationhood*, p. 51.

58. *Canadians in the making*. Toronto. 1958. p. 100.

59. *A History of Canada*, p. 53.

60. *The Quebec Act*, p. 138.

foreseen — the old colonies in rebellion; Canada the strategic key to the now inevitable struggle; the fate of Canada, perhaps the fate of North America dependent on the attitude of the Canadians. »

Bon prophète, Carleton le fut donc non pas quelques jours, quelques semaines ou quelques mois avant la révolution américaine, mais *years ago*, huit années avant la *catastrophe*, comme en témoigne sa lettre à Gage, en date du 15 février 1767.

D'où la conclusion du professeur Lower⁶¹ : « It was the shadow of the American Revolution that brough forth the Quebec Act. » Cette conclusion se retrouve chez Stanley B. Ryerson⁶² : « The key to the Quebec Act is to be found in the American Revolution. »



Au péril américain s'ajoutait une menace tout aussi redoutable : la possibilité, voire la probabilité d'une déclaration de guerre de la France à l'Angleterre, de sa participation à une guerre d'indépendance américaine dans le dessein d'amoindrir et d'humilier la fière Albion, la « perfide Albion », sa rivale toujours jalousée. En une pareille conjoncture, c'est au Canada que se livrerait la bataille décisive; c'est au Canada que s'élaborerait le destin des Etats-Unis et que serait engagé l'avenir de l'Empire britannique. En fait foi une importante lettre que Carleton adressa à Hillsborough, le 20 novembre 1768, donc dix ans avant l'adoption de l'Acte de Québec : « Should France begin a war in hopes the British colonies will push matters to extremities and she adopts the project of supporting them in their independence notions, Canada, probably, will then become the principal scene where the fate of America may be determined. »⁶³.

Le professeur Burt⁶⁴ a exprimé la même idée sous la forme d'une ingénieuse comparaison : « Le Canada deviendrait alors le talon d'Achille de l'Empire ».

61. *From Colony to Nation*, p. 72.

62. *French Canada*. Toronto. 1943. p. 29.

63. *Documents relating to the Constitutional History of Canada (1759-1791)*, p. 326. Version française dans *Documents relatifs . . .*, p. 303. On retrouve ce texte dans *The Quebec Act*, de R. Coupland, p. 60.

64. *The Old Province of Quebec*, p. 154.

Seuls contre l'Angleterre, les Etats-Unis rendraient la vie dure aux Canadiens. Avec le concours de la France, ils pourraient frapper un grand coup. Laissons Carleton,⁶⁵ dans son style simple mais incisif, exposer le problème par le menu; il s'agit toujours de la dépêche à Hillsborough, en date du 20 novembre 1768 : « Canada in the hands of France would no longer present itself as an enemy to the British colonies, but as an ally, a friend, a protector of their independency. Your lordship must immediately perceive the many disadvantages Great Britain would labour under in a war of this nature. »

C'était l'évidence même : les « sujets » canadiens, devenus « citoyens » américains, neutraliseraient définitivement la défaite des Plaines d'Abraham et entretiendraient avec la France, l'ancienne mère patrie, les relations normales et naturelles dont ils étaient privés depuis la conquête.

Car la France demeurerait toujours, militairement parlant, une grande nation. Elle possédait alors, selon le professeur Burt,⁶⁶ « more soldiers than Britain, a fleet that qualified her command of the sea. » En outre, toute paix conclue entre la France — ennemie-née de la Grande-Bretagne — et sa rivale n'offrait aucune garantie de permanence. « In those days, ajoute le professeur Burt⁶⁷, France was the hereditary foe (. . .) For a century and a quarter, from the English Revolution to the battle of Waterloo, Britain and France were fighting off and on. Another war might break out at any time. »

L'historien Coupland⁶⁸ a vigoureusement signalé la précarité de la paix conclue entre la France et l'Angleterre, lors du traité de 1763 : « From the moment the Treaty of Paris was signed, the French Government, in close concert with Spain, had been busily engaged in striving to repair its weakened resources with the fixed purpose of renewing at its chosen time the old struggle with England and reversing, if it might be, the decision of the seven Years' War. »

65. Cité par B. Coupland dans *The Quebec Act*, p. 60. Version française dans *Documents relatifs . . .*, p. 303.

66. *A short History of Canada* p. 82.

67. *The Old Province of Quebec*, p. 74.

68. *The Quebec Act*, p. 116.

Toutes ces craintes n'avaient rien de chimérique : les événements finirent par donner raison à ceux qui, non sans motif, avaient eu martel en tête.

Car la France vint à la rescousse des Etats-Unis. En 1778, le Congrès américain adopta un projet de conquête du Canada fixée au printemps de l'année suivante : des troupes américaines devaient envahir le Canada le long de la frontière entre Détroit et Montréal, tandis que des vaisseaux transporteraient des troupes françaises et remonteraient le Saint-Laurent jusqu'à Québec afin de capturer la citadelle.

C'est ici que se fit entendre, aux oreilles des Canadiens, l'appel de la race, qui se traduit en anglais par *the call of the blood*. Dramatique conjoncture pour les Français du Canada. Saisiraient-ils l'occasion de prendre, sur leurs ennemis anglo-canadiens d'hier, une suprême revanche ?

Le professeur Burt⁶⁹, a magnifiquement décrit la fièvre, l'exaltation — bien facile à comprendre — qui s'empara des esprits canadiens au cours de ces grandes heures : «Already the foundations of British rule in the North were shaken by the news that France had declared war on Britain. The tidings flew from village to village, awakening old memories and stirring new hopes in Canadian hearts. They leaped at the call of the blood. A few days after the congressional decision was reached, the French admiral in American waters, D'Estaing, published an address in which he appealed to them, saying : « Vous êtes nés français, vous n'avez pu cesser de l'être. »

De nouveau, en 1793, l'appel de la race fit entendre aux Canadiens sa voix séductrice. En 1792, la Révolution française avait manifesté sa volonté de faire la guerre à tous les rois — tous des tyrans, à son sentiment, tout au moins — y compris le roi de la Grande-Bretagne. Elle envoya aux Etats-Unis son ambassadeur, Edmond-Charles Genêt. Il avait pour mission de pêcher en eau trouble et d'amener les Etats-Unis à déclarer la guerre à l'Angleterre. Une brochure intitulée *Les Français libres à leurs frères du Canada*, fit miroiter aux yeux des Canadiens ce que l'on devine. Même si ce bloc enfariné ne sut pas séduire la majorité des Canadiens, il effraya Dorchester. Et au printemps de 1794, le gouverneur posta 2,000 miliciens sur la frontière.

69. *A short History of Canada* p. 82.

En décembre de la même année, la marine anglaise captura Ira Allen, à bord d'un vaisseau qui transportait 20,000 fusils destinés aux Canadiens français, au cas où la Révolution française obtiendrait la faveur des Français de la Nouvelle-France en Amérique. Mason Wade⁷⁰ a narré l'incident par le menu.

Au cours de cette époque troublée et caractérisée par la hantise d'une France redevenue puissante et hostile, la nervosité des autorités britanniques, en Angleterre comme au Canada, atteignit un paroxysme que révèlent certains incidents. Incidents insignifiants en eux-mêmes, mais qui prennent, sous l'effet de la peur, des proportions catastrophiques.

Au printemps de 1772, lord Hillsborough est dans une agitation extrême. La raison ? Il a reçu la copie d'une lettre que M. de Rouville avait adressée à l'ambassadeur de France à Madrid. Sur ces entrefaites, Hillsborough découvre qu'un officier français, qui vient de quitter Londres à destination du Canada, n'est nul autre que le fils de ce M. de Rouville. Ténébreuse coïncidence ! Que se cachait-il là-dessus, quel complôt tramait-on sous le manteau de cette correspondance et de ce voyage ?

Quelques semaines plus tard, Cramahé voit rouge, lui aussi. Un vieil officier de milice, répondant au nom de Dufy, bourgeois cossu de Montréal, reçoit une récompense promise depuis très longtemps : la croix de Saint-Louis lui est attribuée. Il doit toutefois se rendre en France où il sera mis en possession de cette dignité. Et Cramahé de concevoir là-dessus les plus noirs soupçons et de se demander si cette distinction ne formait pas partie intégrante d'un vaste projet de ramener plusieurs Canadiens à leur ancienne allégeance. Le professeur Burt⁷¹ a glosé sur les deux incidents.

Successeur de Carleton, Haldimand fut obsédé, lui aussi, par la terreur d'une France victorieuse et attirant dans son sein une bonne partie de la population canadienne. Le professeur Coupland⁷² admet

70. *The French Canadians*, p. 98.

71. *The Old Province of Quebec*, p. 181.

72. *The Quebec Act*, p. 138.

qu'il existe alors un engouement (*a drift*) des Canadiens à l'endroit de la France. Afin de faire échec à cette tendance, Haldimand ne disposait que d'un moyen : tirer le meilleur parti possible de l'Acte de Québec. Passons ici la plume au professeur Coupland⁷³ : « There was indeed only one thing Haldimand could do to stem the drift towards France — make the best of the Quebec Act, the sole fault in which, as he complained, was that unfortunately for the British Empire, it was enacted ten years too late. »

Entre les historiens s'est engagé un débat sur le sujet que voici : est-ce la Révolution américaine ou une France redevenue hostile qui a le plus influé sur l'adoption de l'Acte de Québec ?

Le professeur Coupland⁷⁴ prétend que la plus grande menace émanait alors de la France : « the purpose of the Bill was to forestall the greater danger (a renewal of war with France) : it was an additional but quite secondary advantage in its authors' eyes that it carried with it an insurance policy, so to speak, against the lesser. »

D'autre part, le professeur Burt⁷⁵ fait observer que la lettre de Carleton à Gage du 15 février 1767, est devenue le principal argument de ceux qui soutiennent la thèse contraire : « this letter has been used as the foundation of a strongly supported theory (. . .) that the dominant idea of Carleton's policy and therefore the main purpose of the Quebec Act was to forge in Canada a weapon which might be used to keep the old colonies in subjection. » Comme nous l'avons vu, Chester Martin épouse, lui aussi, cette thèse.

Le professeur Burt ne peut toutefois s'empêcher de constater que la crainte de la France motivait aussi les décisions et les actes de Carleton. « Therefore, écrit le professeur Burt, another theory has been cleverly advanced to prove that his controlling motive in driving toward the Quebec Act was to prevent the French character of the colony from drawing it back to France. » Et l'historien de conclure : « One may venture the conclusion that neither theory suffices; there is too much to be said for both. »

73. *Ibid.* p. 188. Voir aussi *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada (1759-1791)*, II, 710.

74. *The Quebec Act*, p. 117.

75. *The Old Province of Quebec*, p. 154.

Bene ! Recte ! Optime ! Retenons bien cette pertinente conclusion de l'auteur du monumental ouvrage intitulé *The Old Province of Quebec* : chacune de ces deux thèses, isolée l'une de l'autre, ne suffit pas à expliquer l'adoption de l'Acte de Québec. Réunies l'une à l'autre, elles circonscrivent mieux la question. Il faut toutefois faire entrer en ligne de compte d'autres facteurs qui ont influé, eux aussi, sur l'adoption de l'Acte de Québec.

Il ne serait pas malséant d'ouvrir une parenthèse sur les propos que Thomas Chapais a consignés à la page 169 du tome premier de son *Cours d'Histoire du Canada*. « Quand on a scruté patiemment, écrit-il, les lettres, les rapports, les mémoires, les délibérations qui ont précédé l'Acte de Québec, on peut difficilement continuer à croire — comme je le croyais moi-même — que les principes et les décisions incorporés dans cette loi n'ont été dictés au gouvernement britannique que par l'imminence de la révolution américaine. »

Voilà bien prendre de biais une question qui devrait être abordée de front. C'est même essayer de sortir un tantinet de la question. Thomas Chapais prête à ses adversaires une thèse fausse, puis il l'infirmes en un tournemain : il enfonce ainsi une porte ouverte.

Seule l'imminence de la Révolution américaine n'a pas provoqué l'adoption de l'Acte de Québec : c'est l'évidence même. Nous n'en disconvenons pas. Et tous les historiens sérieux se rendent aujourd'hui à cette évidence. Tous admettent — comme nous venons de le voir — que la France est aussi entrée en balance. Ce qui fait non pas un *seul* facteur, mais bel et bien *deux*. Il en existe même deux autres qu'on ne saurait passer sous silence.



Trop d'historiens ont sous-estimé une troisième menace que les autorités britanniques, au Canada, ont pourtant aperçue à l'horizon, dès le lendemain de la conquête : la menace des Sauvages. Menace qui atteignit son point culminant en 1763, avec le soulèvement de Pontiac.

Prêtons ici l'oreille aux propos d'Edgar McInnis⁷⁶ : « The French had been defeated, but the Indian danger remained. The rising under Pontiac in 1763, which swept the British from every western fort except Detroit, and which ravaged the frontier for two years before it was finally subdued, showed how real this menace was. » Et Victor Coffin⁷⁷ d'ajouter, sur le même sujet : « The rivalry between English and French for the alliance of the Indians was not over with the peace. »

La situation était d'autant plus critique, pour les conquérants, que les Sauvages nourrissaient depuis longtemps des sentiments d'amitié à l'endroit des Français tandis qu'ils manifestaient souvent de l'indifférence, du mépris ou de la haine envers les Anglais. Ceux-ci disaient volontiers : *A good Indian is a dead Indian*. Rien de semblable dans les aphorismes des Français de l'époque : Lower⁷⁸ le reconnaît sans ambages.

Amitié des Français, mépris ou haine des Anglais : comment expliquer l'existence du double phénomène ? Ici une page maîtresse de l'historien Burt⁷⁹ s'impose : on nous saura gré de la reproduire intégralement malgré sa longueur : « To the Indians the French had displayed a fundamentally Christian attitude while the English had not. French missionary zeal may or may not have a great effect upon the Indians in the next world, but it undoubtedly had a great practical effect upon them in this world, for it was a constant reminder that they were included in the French idea of the brotherhood of man. The English, on the other hand, cared little for the souls of the natives and less for their bodies (. . .) Some have damned him (Amherst) for his infernal suggestion of spreading smallpox among them (the Indians) by means of infected blankets. It is only fair to observe that this (. . .) was made after and not before the atrocities of the rising had been perpetrated. But the excuse of boiling blood cannot wash out all the stain upon minds that could advance such ideas. »

76. *North America and the Modern World*. Toronto. 1945. p. 22.

77. *The Province of Quebec and the early American Revolution*, p. 408.

78. *From Colony to Nation*, p. 20.

79. *The Old Province of Quebec*, p. 62.

Ainsi, en cette époque difficile, s'accuse, au Canada, un violent contraste entre les conquêtes pacifiques du catholicisme français et les échecs du protestantisme anglo-saxon : l'hostilité anglaise sert de repoussoir à l'apostolat français. Résultat nullement surprenant quand on n'oublie pas que Champlain a écrit une sentence qui suffirait, à elle seule, à immortaliser le père de la patrie canadienne : « le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire. » Bruce Hutchison,⁸⁰ profondément ému par cette vérité, l'a mise en lumière : « One Indian soul gathered to Christ, Champlain had written, is of more value than the conquest of an empire. »

Enfin un quatrième péril se dressait devant les autorités britanniques, au Canada, dès 1760; nous y avons déjà fait quelques allusions, mais il convient maintenant de s'y appesantir.

N'est-ce pas Murray qui leva le lièvre lorsque, dès 1764, il énonça une vérité que l'historien Coupland⁸¹ n'a pas manqué de souligner : « If 200 Protestants are to be made « perpetual judges of the lives and property of 80,000 French-Canadians, many of the latter will take advantage of the provision of the treaty of Paris allowing them freely to emigrate to France or elsewhere ». »

Une politique de rigueur, au lendemain de la conquête, eût produit, entre autres fâcheux résultats, celui de provoquer une émigration massive des Canadiens vers la France, chez leurs voisins du sud ou aux Antilles. Et le dépeuplement de la vallée du Saint-Laurent eût produit un grand vide, une manière de désert funeste à la poignée de marchands anglais et d'habitants rouges de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec. Voilà qui explique peut-être, partiellement tout au moins, la célèbre et sensationnelle assertion de Murray : avec le temps et l'octroi de certains privilèges d'ordre religieux, ces Canadiens deviendraient « la race la plus loyale et la plus utile dans cet empire américain (*the most faithful and most useful set of men in this American Empire*) Mieux que quiconque, à l'exception de Carleton, il pressentait l'utilité des Canadiens au cours des années difficiles dont l'ombre planait déjà sur les bords inhospitaliers du Saint-Laurent.

80. *The struggle for the border*, p. 23.

81. *The Quebec Act*, p. 24.

Murray redoutait tellement l'émigration des Canadiens que, même après son rappel et sa rentrée en Angleterre, il persista à dénoncer le danger; c'était devenu, semble-t-il, sa pensée dominante. L'historien Coupland⁸². l'a remarqué : « I glory, he wrote when he was back in England, in having been accused of warmth and firmness in protecting the king's Canadian subjects (...) that brave, handy people, whose emigration, if ever it shall happen, will be an irreparable loss to the Empire. »

Arthur Dorland⁸³. n'a pas, lui non plus, comme nous l'avons déjà vu, fermé les yeux sur la possibilité de l'émigration des Canadiens après la conquête.

En résumé, les colonies américaines du sud, la France, les Sauvages et l'émigration possible des Canadiens : autant d'épées de Damoclès susceptibles de frapper les Anglais du Canada après la courte euphorie de la victoire de 1760.

L'horizon politique, alors si gros de menaces, eût suggéré à l'observateur le moins perspicace la nécessité de la pacification. A Murray et à Carleton, doués d'une belle intelligence et d'un flair supérieur, il commandait une politique de conciliation envers les Canadiens. Prétendre le contraire, c'est tenir Murray et Carleton pour des manières d'imbéciles, des quidams qui n'auraient pas vu plus loin que le bout de leur nez. Façon habituelle d'agir de John Bull qui ensuite patauge (*to muddle through*) ? Certains l'affirment. A coup sûr, les deux premiers gouverneurs britanniques du Canada constituaient une éclatante exception à cette règle, si tant est que règle il y ait.



Après une longue analyse, une courte synthèse. Elle tient en la phrase que voici : c'est l'*utilité* — et non pas la *générosité* — qui a motivé l'Acte de Québec. Esprits clairs, Murray et Carleton — Carleton surtout — ont vu clair. Rendons hommage à leur intelligence et à

82. *The Quebec Act*, p. 58.

83. *Our Canada*, p. 112.

leur volonté, mais refusons de mettre à leur chapeau une cocarde de générosité, une plume de mansuétude qui se serait dépensée uniquement pour l'amour de Dieu et des hommes.

Nombre d'historiens anglo-canadiens et américains se sont déjà ralliés à cette conclusion. Leurs jugements alignés à la queue leu leu n'ont rien de superfétatoire en une matière qui, dans l'histoire du Canada, revêt une capitale importance.

A qui mieux mieux ils exécutent des variations sur un thème qui deviendra avec le temps plutôt rebattu. Écoutons-les à tour de rôle.

« The constantly increasing friction between the English mother-country and her thirteen colonies make it imperative to conciliate the French population. » (Wittke)⁸⁴.

« About half the regular troops in America were in Quebec and the western posts until 1770. If that garrison were to hold America against French attack, Indian war or colonial rebellion, it could not be used to put down a Canadian guerrilla. Justice to the Canadians had therefore a strategic purpose. » (Morton)⁸⁵.

« The keynote of Haldimand's policy was to placate the Canadians. Like other Britishers who had governed before him, he saw this as the only way to hold the colony within the British fold. » (Burt)⁸⁶.

« In view primarily of a renewal of war with France, but secondly of just this emergency (a war with the old colonies), Carleton had worked unceasingly to make British policy in Canada so liberal and so candid that, when the crisis came, a grateful and contented people would rally whole-heartedly to defend a Government which had understood their wishes and freely granted them » (Coupland).⁸⁷.

« Some of Carleton's opponents maintained that his policy was wholly inspired by the idea of using French-Canada to overawe and if need be, to suppress the disaffected British colonies in the South. That this was one of his reasons for desiring to conciliate the French-

84. *A History of Canada*, p. 53.

85. *The Canadian Identity*, The University of Wisconsin. 1961. p. 18.

86. *The Old Province of Quebec*, p. 301.

87. *The Quebec Act*, p. 138.

Canadians is clear. It would occur to any soldier's mind on the morrow of the Stamp Act troubles. It had occur to Murray, who spoke of Quebec as a « guarantee for the good behaviour of its neighbouring colonies. » But the first enemy to be feared was the French-Canadians' mother country (. . . .) to conciliate the « new subjects » was obvious wisdom. Danger on the North American horizon merely made it more obvious » (Coupland).^{88.}

« In the interests of the Empire and Canada, the Canadians were to be won » (Burt).^{89.}

« In 1759 Murray had seen that Canada might be used to keep the old colonies in order and now that the stormwrack of the coming tempest was clearly apparent Carleton had the same vision » (Burt).^{90.}

« It is not meant to deny that in the generally threatening conditions in America the firm attachment of the new subjects must have appeared to the home government as a very desirable thing; nor that the conviction of this desirability was probably a considerable factor in confirming the final conclusions as to their treatment » (Coffin).^{91.}

« Their attitude (of the inhabitants) might ruin him (Murray) and his little army, and therefore they must be won over » (Burt).^{92.}

« It was thus imperative to strengthen the defenses of Canada and to rally the loyalty of Canadians, and for the latter purpose it was absolutely essential to satisfy the French » (McInnis).^{93.}

« The measure by which the official British policy for Quebec from 1763 to 1769 was formally reversed passed the British Parliament in an interval of political twilight fitfully illuminated by flashes of the coming storm » (Martin).^{94.}

Murray et Carleton ont vu loin. Et les événements ultérieurs qui se sont déroulés non seulement au XVIII^e siècle, mais aussi au XIX^e leur ont donné raison.

Il serait facile de démontrer que l'Acte de Québec a conservé le Canada à la Couronne britannique dans les crises ou situations difficiles que voici : en 1775, lors de la Révolution américaine; en 1778,

88. *Id.* p. 61.

89. *The Cambridge History of the British Empire.* VI. 150.

90. *Ibid.* p. 159.

91. *The Province of Quebec and the early American Revolution,* p. 481.

92. *The Old Province of Quebec,* p. 16.

93. *Canada,* p. 140.

94. *Empire and Commonwealth,* p. 106.

alors que la France déclara la guerre à la Grande-Bretagne et accorda sa collaboration aux Etats-Unis; en 1793, au moment où la France révolutionnaire fit la guerre à la Grande-Bretagne; lors de la guerre américaine de 1812; en 1837, au moment de l'insurrection des Patriotes; même en 1867, au moment de la Confédération, si l'on en croit le professeur Coupland. Enfin, au dire de plusieurs spécialistes, l'Acte de Québec aurait posé les fondements de l'Empire et du Commonwealth.

Ceux qui ne voient que générosité, là où il y a d'abord intérêt, donnent tête baissée dans une fiction oratoire que les faits ne permettent pas de soutenir. Ce sont des esprits enclins à la cristallisation impérieuse ou tendancieuse; ils sollicitent les faits ou les commentent avec parti pris. Ils ont une vision cavalière de la réalité.

Murray et Carleton, hommes munis d'une belle intelligence et d'un bon flair, soit ! Hommes courageux, j'y consens. Hommes qui ont guidé leur empire dans le chemin de ses destinés, je l'admets. Gouverneurs qui ont su conquérir l'affection du haut clergé et des seigneurs canadiens et, à plusieurs reprises, préserver ainsi le Canada de plusieurs périls mortels, je n'en disconviens pas. Mais que la générosité ait été le mobile unique ou principal de leurs actes, je ne puis y croire.

England's difficulties are Ireland's opportunities : on connaît l'axiome qui se popularisa en Irlande, surtout au temps de Daniel O'Connell. Ce sont aussi les difficultés de l'Angleterre qui, au lendemain de la conquête, servirent magnifiquement et par ricochet la cause du Canada français.

Il serait puéril de savoir gré aux autorités britanniques, à Londres comme à Québec, de bienfaits octroyés, en somme, par une Providence tutélaire.

Séraphin Marin